

le 15 juillet 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11 et 12 juillet 2011

2011 DAC 574 Apposition d'une plaque commémorative à la mémoire de Guy des Cars 65 rue d'Anjou (8^e).

M. Christophe GIRARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération en date du 28 juin 2011 par lequel M. le Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative à la mémoire de Guy des Cars 65 rue d'Anjou (8^e)

Vu l'avis du conseil du 8e arrondissement en date du 28 juin 2011 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD au nom de la 9e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de M. le Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative à la mémoire de Guy des Cars 65 rue d'Anjou (8^e).

Article 2 : Le texte de la plaque est : Guy de Perusse des Cars, en littérature Guy des Cars, né à Paris le 6 mai 1911, a vécu et travaillé dans cette maison où il a écrit plus de cinquante romans. Il y est décédé le 21 décembre 1993.

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 3 024 euros sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercice 2011, rubrique 324, nature 2313, mission 40000-99-040, individualisation 11V00149 DAC.